

COMMUNAUTE DE
COMMUNES AURE
LOURON

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Château de Ségure
65240 ARREAU

N° 38-2017

Séance du 16 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le 16 février, à 18H30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

Référence écriture délib :
PC/CS/CS

Présents votants (53) : TREY Jean-Claude, MOUNIQ Jean, SAJOUS Sébastien, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, LANTOINE Michèle, CARROT Jean-Michel, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, NERIN Franck, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, CORTES Agnès, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CANTONY Christophe, ARMANET Henri, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, PRUGENT LERE Fernande, GAY Eric, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, BERTRANUC Evelyne, TOUCOUERE Dominique, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, GOMES DA SILVA Rose, PUJOLLE Bernard, FORGUE Pierre, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, ROCA Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, FOURCADE Dominique, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel

Présents non votants (7) : PEFONTAN Marie-Madeleine, FAUGERE Bernard, SERMET André, BACQUE Jean, RIVIERE Patrick, TOUCOUERE Laurent, IGLESIAS Marie-Christine

Titulaires absents (14) : PUCEL Mathieu, CHATILLON Frédéric, MUR Raymond, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, MALERE Hélène, BRUN Jean, FINES Frédéric, RICARD Louis, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, BALAGNA Patrice, CARMOUSE Catherine, ROBIN Isabelle,

Procurations (4) : VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude
DELASSO Maryse à DESMARAIS Nadine
POME Maryse à MIR Jean-Henri
VIDALON Patricia à DUBERNARD Alain

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : Demande
d'autorisation de lancer le
marché du suivi et
animation de l'OPAH des
Vallées d'Aure et du
Louron

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire l'achèvement du marché pour le suivi-animation de l'OPAH des Vallées d'Aure et du Louron.

Cette opération à l'origine initiée par le Syndicat Mixte des Vallées du Louron et depuis le 1^{er} janvier 2017 de la compétence de la Communauté de Communes Aure Louron permet à des propriétaires de bénéficier des aides pour améliorer leur logement par des travaux d'amélioration énergétique de l'habitat et résoudre des problèmes d'insalubrité.

L'OPAH pourrait être relancée pour deux ans à partir de mai 2017.

Monsieur le Président demande l'autorisation de relancer la consultation dans le respect des articles 27 et 59 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics pour le suivi et l'animation de l'OPAH des Vallées d'Aure et du Louron 1^{er} mai 2017 à 30 avril 2019.

Il invite le Conseil Communautaire à bien vouloir en débattre.

SOUS-DIRECTEUR

27 FEV. 2017

Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Autorise Monsieur le Président à relancer la consultation pour le suivi edt l'animation de l'OPAH des Vallées d'Aure et du Luron ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Fait à Arreau, le 17 février 2017

Le Président,
Philippe CARRERE

